



ZAC du Roc de Journiat - 63122 Ceyrat
 Tél. : 0 473 613 603 • Fax : 0 473 613 602
 www.altais-ingenierie.fr
 contact@altais-ingenierie.fr

N° Affaire : 15116
 Nom de l'Affaire : MEDIATHEQUE DE PONTGIBAUD

Numéro	POINTS	REMARQUES	COMMENTAIRES	ACTION
1	Les caractéristiques du cheminement extérieur entre les places de stationnement adaptées et le nouvel accès seront à nous préciser (pentes, repérages, éclairage).			Architecte
2	Une largeur de 3,30 est nécessaire sur 5 m de long pour la place de stationnement PMR à proximité de l'ascenseur.			Architecte
3	Prévoir le repérage, l'accessibilité et l'utilisation d'au moins un point d'accueil adapté à l'entrée de la médiathèque.			Architecte
4	Le retour de la Commission de Sécurité sur le projet est à nous faire parvenir.			Architecte
5	Une attention particulière sera à porter sur l'ancrage des poutres de plancher dans les murs existants : à détailler.		Détails à voir en phase EXE avec le lot concerné	Entreprise
6	La pente de la couverture devra être compatible avec les tuiles proposées.		L'entreprise fournira sa solution pour l'EXE	Entreprise
7	Les mailles des caillebotis de l'escalier devront être inférieures à 20 mm.		A prendre en compte en phase ACT	A préciser au lot 03
8	Il conviendra de respecter une hauteur maximale de 16 cm pour les marches, avec giron de 28 cm minimum.		A prendre en compte en phase ACT	A préciser au lot 03
9	Les contrastes PMR seront à prévoir pour l'escalier créé (bande d'appel à la vigilance, première et dernière contremarches contrastées sur 10 cm, nez contrastés antidérapants, mains courantes prolongées horizontalement en haut et en bas,...).		A prendre en compte en phase ACT	A préciser au lot 03
10	Les appuis de baies seront à nous détailler (tableaux existants).		Détails à voir en phase EXE avec le lot concerné	Rappel au CT
11	Local ménage : enveloppe CF 1h à prévoir (cloisons et plafond).		A prendre en compte en phase ACT	A préciser au lot 05-04
12	Bien prévoir un encoffrement CF 1/4h minima des évacuations du R+1 passant par le RDC.		A prendre en compte en phase ACT	A préciser au lot 05
13	Local ménage : porte CF 1/2h avec ferme-porte à prévoir.		A prendre en compte en phase ACT	A préciser au lot 05-04
14	Des thermosoudures (traitement E3 du sol souple) seront à prévoir dans les sanitaires sur plancher bois.		A prendre en compte en phase ACT	A préciser au lot 09
15	Le ragréage utilisé sur plancher bois devra être fibré.		A prendre en compte en phase ACT	A préciser au lot 09
16	La fiche technique de l'isolant posé sous plancher chauffant sera à nous transmettre. L'isolant doit être de classe SC1 a Ch ou SC1 b Ch et la superposition n'est pas tolérée.			BET Fluide
17	Le parafoudre ne doit pas être protégé par un dispositif différentiel instantané (si un dispositif existe il doit être sélectif).			BET Fluide
18	Le bloc autonome d'éclairage de sécurité en bas de l'escalier extérieur doit être positionné le plus bas possible. Le hall de l'étage doit être équipé d'un éclairage de sécurité de balisage (accès à l'escalier).			BET Fluide
19	Une coupe sur plancher chauffant sera à nous transmettre préalablement (armatures, épaisseur, composition, dosage, isolation périphérique,...).			BET Fluide
20	Il conviendra de bien prévoir un ascenseur conforme NF EN 81-70.		A prendre en compte en phase ACT	A préciser au lot 14